



## Déclaration liminaire Négo PPCR 7 octobre 2014

Madame La Ministre

Nous devrions pouvoir nous réjouir enfin d'ouvrir le cycle de négociations.

Celui-ci devait démarrer en avril et il a pris du retard en raison des différentes mobilisations que les agents de la fonction publique ont menées au printemps dernier, pour réclamer une amélioration du pouvoir d'achat, des emplois et des conditions de travail. Et les péripéties politiques de cette fin d'été n'ont pas arrangé les choses.

Il est clair, que sur ces trois points majeurs, nous n'avons pas encore fini d'en parler et nous ne vous lâcherons pas tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction sur l'ensemble de ces questions.

**Solidaires persiste dans sa demande d'ouverture de véritables négociations sur les salaires.**

**Solidaires condamne la poursuite des suppressions d'emplois que le projet de loi de finances pour 2015, que vous n'avez pas jugé utile d'évoquer dans vos propos liminaires, entérine.**

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, vous nous avez présenté votre « vision » du processus de travail autour de la négociation PPCR que vous avez rebaptisé « avenir pour la fonction publique »..

**Cet avenir s'inscrit-il dans un climat propice aux avancées sociales ?**

Nous craignons bien que non à la récente lecture du PLF 2015

Il suffit de donner quelques éléments chiffrés pour s'en convaincre :

- réduction des dépenses publiques d'ici 2017 : 19Mds€ sur l'Etat et 11Mds€ sur les collectivités territoriales
- 7,7 Mds€ sur l'Etat et 3,7 Mds€ sur les collectivités locales pour l'exercice 2015 !
- poursuite du gel du point d'indice confirmée jusque 2017
- Des suppressions d'emplois au ministère de la Défense (7500 suppressions en 2015, 23500 programmées de 2014 à 2019), aux Finances (-2491) pourtant chargé de la lutte contre la fraude fiscale évaluée encore cette année à 60

milliards d'euros !, Ecologie et Logement (515 + 319 = 834 suppressions), Affaires Etrangères (-220) ... pour alimenter les 10 601 emplois créés dans l'Education, la Justice et l'Intérieur.

Aucune ligne budgétaire n'apparaît qui puisse laisser envisager une quelconque marge de manœuvre vous permettant d'ouvrir sereinement ces négociations.

**Bien au contraire puisque l'économie prévue de 1,4 milliards sur la masse salariale pour l'exercice 2015, comporte une réduction de moitié des enveloppes de mesures catégorielles (245 millions d'euros en 2015 contre plus de 500 millions par an entre 2007 et 2012 !)**

**Alors comment allez vous faire pour nous convaincre de rester à cette table ?**

Solidaires est pourtant favorable à des discussions sur la refonte des carrières et des grilles comme nous sommes favorables à la réflexion sur le rapprochement de l'indemnitaire vers l'indiciaire..

Mais comment peut-on y croire quand votre gouvernement s'obstine à fermer les portes et à poursuivre la grande dégringolade de l'austérité qui conduit de plus en plus de nos mandants à des situations de désespoir et d'écœurement.

**Vous le répétez souvent Madame la Ministre : notre fonction publique est une « pépite » enviée dans le monde entier...**

**Il semble clair qu'il n'y ait que votre gouvernement qui ne partage pas cet avis !**

**Alors, que fait-on ?**

Nous vous l'avons dit : dans la calendrier proposé en juillet dernier, nous pensons que l'urgence est de d'abord travailler sur ce que les agents attendent vraiment à savoir l'architecture des grilles et des carrières. C'est un besoin qui devient impératif au regard des mesures déjà mises en place avec le rehaussement de la catégorie C que vous avez appliqué en février dernier et qui doit se compléter au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Pour nous, les questions de mobilité de recrutement ne nous paraissent pas avoir la même importance même si nous sommes cependant prêts à en discuter sur le fond.

**La question de l'emploi** intitulée « améliorer la gestion de l'emploi » abordera particulièrement les questions de mobilité (choisie et non choisie), d'attractivité (indemnitaire, aide aux logements).

A cela devraient s'ajouter les problèmes liés à la gestion prévisionnelle des emplois et l'articulation des mobilités sur les bassins d'emplois communs aux trois versants. **Ces questions sont à mettre en lien direct avec le débat connexe de la réforme de l'Etat et des territoires qui aura forcément des impacts majeurs sur la vie quotidienne des personnels.**

Nous avons bien compris, Madame la Ministre, qu'autour de **l'architecture statutaire** qui doit permettre d'aboutir à la rénovation des grilles et à la simplification des règles de gestion, seront abordées des sujets tels que la lisibilité des classements hiérarchiques devant permettre une comparabilité des corps et cadres d'emplois dans les trois versants.

La question de la place du diplôme, et le lien entre celui-ci et le classement hiérarchique devront être clarifiés.

**Vous nous avez annoncé clairement que le gouvernement vous donnerait des marges de manœuvre vous permettant de vous engager dans ce processus dans le cadre de l'enveloppe budgétaire 2015-2017.**

**Vous avez même précisé le 1<sup>er</sup> juillet dernier qu'un premier effet concret devrait intervenir sur les grilles au 01 janvier 2016.**

**Alors, dites nous précisément comment vous allez vous y prendre pour que la question des grilles et la question des rémunérations et de la politique salariale ne soit pas qu'un simple miroir aux alouettes ?**

Madame la Ministre, notre mandat à ce stade est de vous écouter et d'apprécier sur quelles bases vont pouvoir s'ouvrir ce cycle de négociations.

Nos organisations, sachez le, ne font guère confiance à votre gouvernement et par voie de conséquences sont plus que sceptiques sur l'issue de ce débat.

Nous vous l'avons déjà dit, Solidaires ne demande pas que la question des grilles et des carrières soient bouclées dans les mois qui viennent, mais par contre, nous exigeons que l'ambition nécessaire à cette révision, soit actée par écrit afin que dans l'éventualité d'une inscription dans la durée, cela ne soit pas remis en cause par les aléas de la vie politique.

En fonction de vos réponses et de nos premiers échanges, nous retournerons vers nos mandants et nous apprécierons si nous poursuivrons, ou non, ce processus de négociations.